



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121773

VALABLE JUSQU'AU 12/07/2025

ÉDITÉ LE 02/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/11/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 18/02/2024
8 000

Raison sociale : C.S.P.E.

34 GRANDE RUE
51300 THIEBLEMONT-FAREMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS 2003B00205

Siret : 451 051 130 00032

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4404414

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021598404404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021598404404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 03 26 72 19 04

Portable : 06 85 93 34 99

Fax :

Site Internet :

E-mail : cspe.admini@orange.fr

Responsabilité légale :

RODRIGUES MANUEL CHARGÉ D'AFFAIRES

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/07/2021
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/07/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	10/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/07/2021
o Ventilation mécanique	06/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.